

## CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

### ***Décision n°13-13 concernant une campagne de prévention contre la grippe saisonnière***

Le Directeur Général de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole,

Vu la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu l'article R751-155 du code rural et de la pêche maritime,

*Décide :*

#### ***Article 1<sup>er</sup>***

Il est créé au sein des organismes de Mutualité Sociale Agricole (MSA) un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est de diffuser le plus largement possible sa campagne de prévention pour la vaccination antigrippale, notamment auprès des populations résidant en milieu rural, via les salons de coiffure.

#### ***Article 2***

Les informations concernées par ce traitement sont relatives à :

- Civilité du dirigeant
- Nom du dirigeant
- Prénom du dirigeant
- Enseigne
- Adresse postale
- Complément adresse postale
- Code postal
- Ville

#### ***Article 3***

Les destinataires de ces données sont la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole, et le prestataire chargé du routage du matériel de prévention (imprimerie l'Artésienne – 20 rue Tholozé – 75018 Paris – Tél : 01.42.64.55.95 – [www.artesienne.com](http://www.artesienne.com)).

#### ***Article 4***

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant auprès du Département Valorisation des Politiques Sociales de la DDPS de la CCMSA.

**Article 5**

Le Directeur Général de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et les Directeurs des organismes de Mutualité Sociale Agricole sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bagnolet, le 05 novembre 2013

Le Correspondant à la protection  
des données à caractère personnel

Le Directeur Général de la Caisse  
Centrale de la Mutualité Sociale agricole

Agnès CADIOU

Michel BRAULT